

Tableau 1
Événements de pipeline

	Décembre			Cumulatif (décembre)		
	2020	2019	2015-2019 moyenne	2020	2019	2015-2019 moyenne
Nombre d'événements	7	2	6	80	52	99
Nombre d'événements avec produit rejeté	0	0	4	18	23	48
Nombre de blessés graves	0	0	0	0	0	0
Nombre de décès	0	0	0	0	0	0
Accidents	0	0	0	0	0	1
Produit rejeté	0	0	0	0	0	1
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	0	0	0	0	0
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	0	0	0
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2,3}	0	0	0	0	0	0
Rejet d'autre produit	0	0	0	0	0	0
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	0	0	1
Incendie/Inflammation	0	0	0	0	0	0
Explosion	0	0	0	0	0	0
Rupture	0	0	0	0	0	1
Pipeline heurté par objet	0	0	0	0	0	0
Exploitation au-delà des limites	0	0	0	0	0	0
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	0	0	0	0	0	0
Incidents	7	2	6	80	52	98
Produit rejeté	0	0	4	18	23	47
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	0	3	12	18	33
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	1	0	5
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2,3}	0	0	0	4	5	3
Rejet d'autre produit	0	0	0	1	0	6
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	1	1	4
Incendie/Inflammation	0	0	0	5	3	5
Explosion	0	0	0	2	0	1
Pipeline heurté par objet	5	0	0	18	8	7
Exploitation au-delà des limites	0	1	2	4	5	20
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	0	0	0	26	13	16
Activité non autorisée d'un tiers affectant l'intégrité structurale du pipeline	2	0	0	5	0	2

Données produites le 15 janvier 2021

NOTA:

¹ HPV - haute pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.² BPV - basse pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.³ Depuis juillet 2014, le seuil minimum de déclaration pour les rejets d'hydrocarbures à basse pression de vapeur est fixé à 1,5m³.